

## plan cadastral chée de Dieleghem

Centré sur : JETTE 1 AFD / JETTE 1 DIV

Situation: Dernière situation fiscale (1/1/2017)

Echelle: 1/500 Administration générale de la Documentation patrimoniale 121 B16c<sup>8</sup> 109 B16f<sup>8</sup> 316r<sup>7</sup> 13 107 132 Chaussee de Dieleghem Dieleghemesesteenweg B16n<sup>8</sup> B16w<sup>15</sup> A115x<sup>4</sup> A115v<sup>6</sup> B16I<sup>8</sup> A115h<sup>6</sup> 104/106 108 A115t<sup>9</sup> A115n A115h<sup>8</sup> 0 18



© 07/02/2018 - L'AGDP est l'auteur du plan parcellaire cadastral et le producteur de la base de données dans laquelle ces données sont reprises, et bénéficie des droits de propriété intellectuelle repris dans la loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins. A partir du 01/01/2018, les bâtiments repris au plan parcellaire seront progressivement remplacés par un jeu de données géré par les Régions. L'AGDP ne sera alors plus responsable de la représentation au plan parcellaire des bâtiments.

